

CGSP: faire l'Europe sociale par la gauche

Qu'un syndicat s'intéresse à l'Europe sociale, ce n'est guère étonnant. Qu'il le fasse en collaboration avec le monde académique et dans un esprit résolument de gauche, c'est moins commun. C'est pourtant l'exercice auquel s'est livré la CGSP wallonne lors de son congrès du mois de juin dernier. Rappelons que la CGSP s'était déjà illustrée par son "non" au Traité constitutionnel européen. Nous publions ci-dessous de longs passages de ces résolutions, qui forment un ensemble cohérent pour un cahier de revendications progressistes au niveau européen.

1. LE SYNDICALISME EST UN OUTIL DE PROGRÈS SOCIAL

L'IRW-CGSP rappelle tout d'abord sa vision du syndicalisme, qui doit rester pour elle un "contre-pouvoir", qui garde la "volonté d'être un moteur de Progrès social. Ni sociale-démocrate, ni utopiste révolutionnaire, l'IRW-CGSP fait le choix du socialisme démocratique et entend réaffirmer clairement, à l'instar de la FGTB wallonne, qu'elle s'inscrit dans une conception anticapitaliste de la société." Le décor est planté.

Par ailleurs, le syndicat rappelle que "la démocratie comme fin en soi est une remise en cause radicale du pouvoir du capital. C'est pourquoi nous revendiquons, ici et partout ailleurs, qu'un Homme égale une voix. La citoyenneté, en élevant le travailleur au rang de citoyen, est un outil d'émancipation de première importance." Comme on le verra plus loin, cette profession de foi ne restera pas sans conséquences.

LA CGSP WALLONNE VEUT PASSER À L'OFFENSIVE SUR L'EUROPE SOCIALE. NEUF RÉOLUTIONS DÉTAILLÉES ONT ÉTÉ ADOPTÉES EN CE SENS LORS DE SON CONGRÈS DE JUIN DERNIER. NOUS VOUS EN OFFRONS UN RÉSUMÉ.

Jean-Marie Coen
Collectif Solidarité Contre l'Exclusion

2. REVALORISER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU EUROPÉEN: UNE ÉTAPE ESSENTIELLE

La CGSP wallonne fait l'analyse d'un lent délitement de la démocratie au niveau européen. Elle "plaide pour une véritable réforme des institutions européennes": la création d'un parlement à deux chambres; "une transformation profonde des partis politiques de gauche qui doivent (re)devenir des structures de transformation sociale et non, comme c'est le cas actuellement, des structures de contrôle sur le vote des élus"; la création d'une véritable fonction publique européenne; la mise hors la loi des bureaux de lobbying; le contrôle politique sur la Banque centrale européenne; la mise en place de Cours de justice spécialisées (notamment pour le droit du travail); la création d'agences européennes de services publics européens; le développement d'une nouvelle approche industrielle au sens large; la protection de la production européenne; la levée du secret bancaire, un contrôle public des sociétés de clearing et la suppression de tout paradis fiscal dans l'UE; l'abolition

des dettes des pays pauvres. La CGSP wallonne est consciente que cette réforme profonde prendra du temps, "mais ceci ne doit pas servir de prétexte pour la reporter indéfiniment". De plus, cela nécessite "une rupture radicale avec ce qui se fait depuis le projet de grand marché de 1985." C'est l'objet de la résolution suivante.

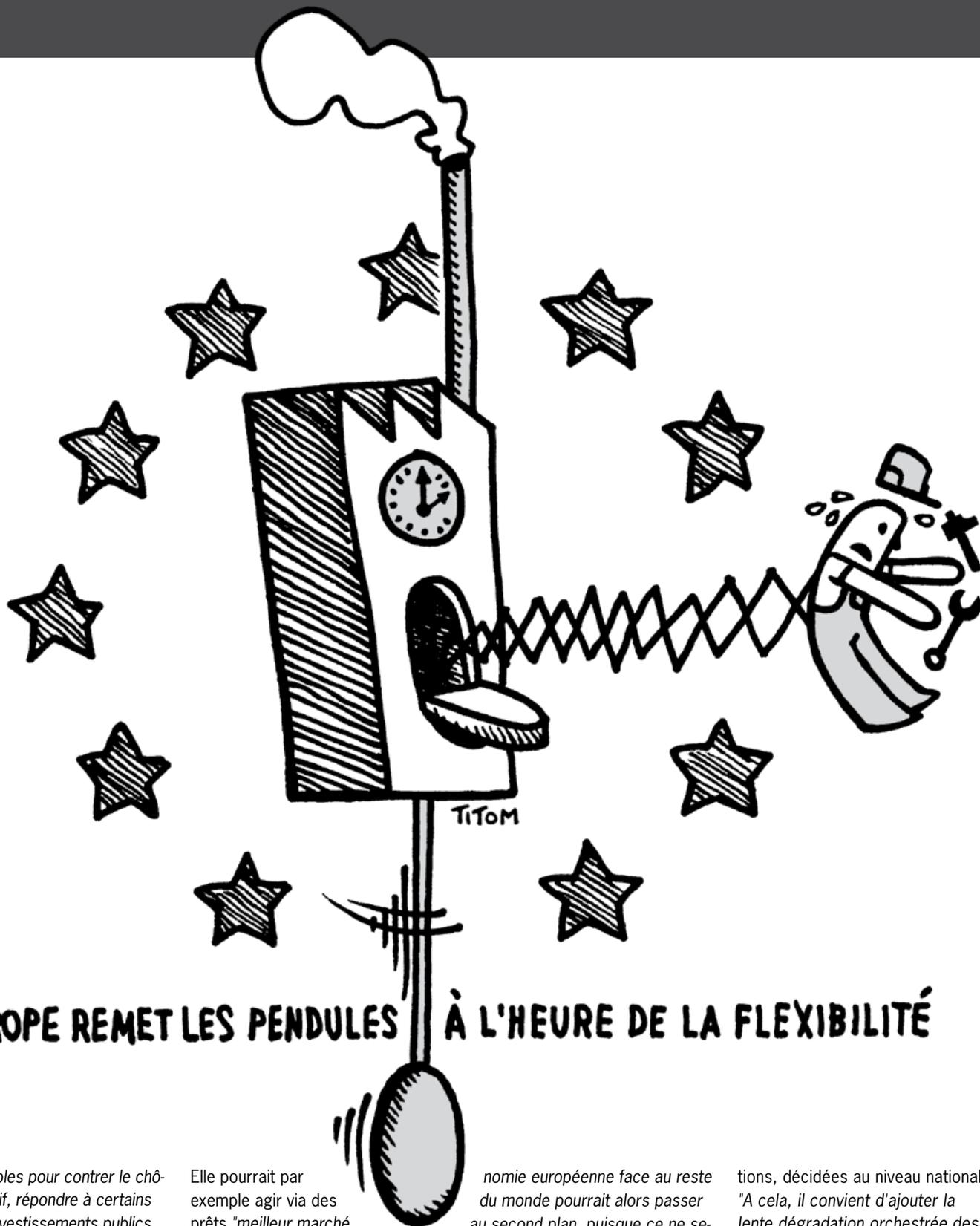
3. D'AUTRES POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES POUR UNE AUTRE EUROPE

Actuellement, l'Europe est un moteur de libéralisation à l'intérieur de ses frontières mais aussi dans le reste du monde, à travers l'idéologie du libre échange. Par ailleurs, la libéralisation des flux de capitaux a montré ses effets pernicieux à travers les multiples crises financières que l'on a vues depuis les années 80. A contrario, la CGSP wallonne "plaide pour que la concurrence soit à nouveau sérieusement réglementée" afin de "réancrer" le marché dans les institutions sociales et politiques. A l'intérieur de l'UE, le syndicat "juge indispensable une harmonisation sociale, mais aussi fiscale et écologique, vers le haut" afin de contrecarrer la tendance régressi-

ve qu'engendre cette concurrence non régulée. A un niveau macro-économique, le Congrès affirme qu'il est nécessaire que l'Europe restreigne les effets néfastes de la concurrence internationale."

L'Union doit aussi "contribuer à instaurer un contrôle sur le système financier international." Pour cela, "il est nécessaire de contrôler les mouvements de capitaux (notamment par une taxe de type Tobin et par la suppression des paradis fiscaux). Il faut également œuvrer à une coopération monétaire internationale permettant une évolution équilibrée des taux de change les uns par rapport aux autres (...) Enfin, pour les pays en développement, il est primordial de développer des financements publics internationaux en dehors des conditions de marché pour leur permettre de combler leurs besoins en infrastructures sociales et économiques, tout en veillant à favoriser leur autonomie économique."

La CGSP wallonne constate que "les traités européens actuels empêchent l'utilisation des principaux outils de politique macroéconomique." Or ceux-ci sont jugés



L'EUROPE REMET LES PENDULES À L'HEURE DE LA FLEXIBILITÉ

"indispensables pour contrer le chômage massif, répondre à certains besoins d'investissements publics et lutter contre l'instabilité monétaire et financière engendrée par la libéralisation et la spéculation." Favorable à des politiques keynésiennes (l'Europe étant en réalité un espace économique très fermé), le syndicat juge qu'il faut assouplir le pacte de stabilité, lever des impôts européens et permettre à l'UE de recourir à l'emprunt, en premier lieu auprès de la BCE. Celle-ci doit aussi se voir donner comme objectif prioritaire le plein emploi, et non pas la maîtrise de l'inflation.

Elle pourrait par exemple agir via des prêts "meilleur marché pour les sociétés qui accroissent la quantité d'emplois et améliorent sa qualité, et plus coûteux pour celles qui les utilisent pour accentuer l'accumulation du capital financier." Pour contrer la concurrence fiscale, vers une harmonisation de la fiscalité, en particulier sur les revenus du capital. En conclusion, "les politiques macroéconomiques devraient permettre de favoriser la demande intérieure au niveau européen. L'objectif de compétitivité de l'éco-

nomie européenne face au reste du monde pourrait alors passer au second plan, puisque ce ne serait plus le commerce international qui serait perçu comme le moteur de la croissance, mais la demande intérieure."

4. POUR UNE VÉRITABLE EUROPE SOCIALE: DÉFENDRE ET ÉTENDRE LES SERVICES PUBLICS

En matière de services publics, l'Europe a fait dans les années 80 le choix de la libéralisation. Celle-ci se combine avec les privatisa-

tions, décidées au niveau national. "A cela, il convient d'ajouter la lente dégradation orchestrée des services publics, conséquence immédiate de la rigueur budgétaire imposée par le Pacte de stabilité, qui permet à tous les libéraux d'affirmer, à tort, la supériorité de l'initiative privée." La CGSP wallonne constate également "que nos services publics sont d'abord, et avant tout, victimes de la pression du capital qui souhaite mettre la main sur les secteurs d'activités rentables qui, jusqu'ici lui ont échappé, afin d'en extraire des profits immédiats." →

→ C'est pourquoi la CGSP wallonne condamne le glissement sémantique qui veut appeler les services publics des "services d'intérêt (économique) général". Face à cette tendance, la CGSP wallonne tient "une nouvelle fois à rappeler, qu'à côté de cette sphère privée, il doit exister un domaine d'intervention publique légitime avec des missions qui correspondent à l'obligation, pour un Etat démocratique, d'assurer l'égal accès de tous à des droits fondamentaux tels que la santé, les communications, le logement, les transports, l'instruction, la culture, l'énergie, le travail, la sécurité sociale..."

Tels sont les services publics, véritables outils pour l'exercice des droits fondamentaux. Mais ces services publics montrent aussi la voie d'une autre économie et sont un outil de souveraineté économique pour une autorité publique. Leur nécessaire indépendance passe par le respect des principes de neutralité et de laïcité, mais aussi de l'emploi statutaire.

Pour défendre cet outil, la CGSP wallonne exige dans un premier temps l'arrêt du processus de privatisation. Il faut aussi que les services publics soient affranchis des règles de la concurrence, via l'élaboration d'une législation-cadre. Au niveau de la méthode, le syndicat plaide pour une "subsidiarité revendicative", qui verrait l'application de droits fondamen-

taux européens mis en œuvre dans chaque pays suivant les règles et cultures nationales. Enfin, ce combat pour les services publics pourrait déboucher vers une "redéfinition des formes de propriété", pour l'eau et les défis écologiques en particulier.

5. LA RÉDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, organisations syndicales et patronales se sont engagées, "à augmenter la productivité de l'économie" et à veiller à ce que "les fruits de cet accroissement de productivité [soient] répartis de manière équitable entre l'entreprise et les travailleurs". Ceci fut formalisé entre les partenaires sociaux dans un "Pacte sur le partage de la productivité" (en 1959), qui s'est concrétisé d'une part, par des augmentations salariales et, d'autre part, par une réduction progressive du temps de travail. Mais cette diminution s'est interrompue dans les années 80 et le partage des richesses s'est inversé depuis au profit des revenus du capital.

La CGSP wallonne veut remettre la réduction du temps de travail au cœur des revendications syndicales, comme "un projet solidaire et ambitieux". Il s'agit bien sûr d'une réduction collective du temps de travail avec embauche compensatoire et sans perte de salaire. Pour être efficace, il faut viser une

norme de 32 heures par semaine à l'échelle européenne. Face à l'argument de "perte de compétitivité", le syndicat rappelle que le niveau des salaires est loin d'être le seul critère qui prévaut aux choix d'investissement des entreprises. Il faut aussi remettre en cause le dogme du profit des entreprises auquel on ne pourrait jamais toucher. En ce sens, la réduction du temps de travail, sans perte de salaire, "peut constituer un moyen de renverser le mouvement de captation de la rente capitaliste."

Face à l'absence de véritable projet social pour l'Europe, la CGSP wallonne "voit dans la RTT un projet mobilisateur" et dans l'Union européenne élargie "le cadre idéal d'un projet de réduction collective et concertée du temps de travail. (...) Il importe donc de prolonger en Europe, en les réactualisant, les pactes sociaux nationaux qui ont organisé, durant les trois décennies suivant la Seconde Guerre mondiale, le partage de la richesse nationale."

6. APPROFONDIR LES DROITS DE SÉCURITÉ SOCIALE

Les cotisations sociales constituent un mécanisme de "socialisation" de la richesse produite par les travailleurs. De plus, "aucune part de ces ressources n'est privatisable. (...) C'est pour cela que nos systèmes publics de sécurité sociale furent, sont et seront toujours

attaqués." Face à cette tendance à la privatisation (en particulier via le développement des fonds de pension), le syndicat wallon des services publics veut aller plus loin dans la conquête "du temps libéré de la contrainte d'un travail subordonné." Pour cela, il faut "se battre pour préserver le financement par cotisations sociales de nos systèmes publics de sécurité sociale", mais aussi oser aller plus loin en poursuivant "le mouvement historique de socialisation des ressources, à travers le développement de la cotisation sociale, pour financer de nouveaux droits."

Pour ce faire, la CGSP wallonne développe un projet de "sécurité sociale professionnelle" qui n'est rien d'autre que l'approfondissement de notre système de sécurité sociale. Il s'agit de "détacher radicalement la qualification du poste de travail et (...) l'attacher à la personne." En clair, cela signifie "maintien entre deux emplois et dans le nouvel emploi du niveau de salaire et de tous les droits liés à l'emploi précédent", mais aussi "maintien du salaire afin de permettre une mobilité volontaire pour les travailleurs désireux de changer de métier durant tout le temps de l'acquisition de la nouvelle formation et de la recherche d'un nouvel emploi." Bref, une "mobilité volontaire qui ne doit pas déboucher sur une déqualification ou une perte de salaire", aux antipodes de la "flexibilité" prônée par l'Union européenne. La

Négociations collectives européennes

La CGSP wallonne souhaite aussi que se développe "un espace contractuel européen dynamique". Il n'existe en effet pas de contrainte juridique pour des négociations au niveau communautaire. "C'est pourquoi, les initiatives syndicales européennes souffrent le plus souvent, d'un défaut d'interlocuteurs patronaux. (...) Les employeurs continuent à refuser toute ingérence européenne dans la composante sociale de leur politique nationale. Ils ne souhaitent pas mettre 'un petit doigt dans l'engrenage' pouvant provoquer à terme une négociation salariale

européenne à laquelle ils sont farouchement opposés." C'est pourquoi, le Congrès estime essentiel que l'eurosyndicalisme "acquiert une autonomie de projet et qu'il ose la conflictualité", au-delà de l'actuel "dialogue social". Le Congrès estime donc que c'est la mise en place de revendications syndicales véritablement européennes, qui déclenchera la mise en place d'un acteur patronal européen, alors forcé d'apparaître comme interlocuteur. En pratique, "la coordination des négociations collectives pourra être soutenue par une coordination des mobilisations

nationales, pour aller vers une négociation collective européenne autonome."

Enfin, la CGSP wallonne rappelle son attachement à la "solidarité pyramidale" dans les négociations collectives (une convention collective de niveau inférieur peut faire mieux mais jamais moins que les normes supérieures), contrairement au projet de la Commission d'introduire au niveau des comités européens d'entreprise "un niveau optionnel pour la négociation transnationale au niveau européen."

Interrégionale Wallonne de la CGSP Congrès 2008



Résolutions



LE TEXTE COMPLET DES RÉOLUTIONS DE LA CGSP EST RÉUNI DANS CETTE BROCHURE. POUR EN OBTENIR UN EXEMPLAIRE, ÉCRIVEZ À ETUDES-IRW@CGSP.BE

CGSP wallonne s'engage donc "à promouvoir, au sein du syndicalisme européen, l'idée de sécurité sociale professionnelle, en vue d'en faire une nouvelle source d'intervention collective pour empêcher le développement de la flexicurité au sein de l'Union européenne."

7. SALAIRE MINIMUM EUROPÉEN

Pour la CGSP wallonne, le salaire doit être vu "comme un droit socio-politique fondamental", issu de la création collective de richesse par les travailleurs. Il faut donc "y appliquer des raisonnements politiques." Pour préserver la part des salaires dans les revenus nationaux, il faut en premier lieu promouvoir le "système de l'indexation automatique des salaires à l'échelle européenne." En second lieu, il faut lutter contre les inégalités salariales. C'est pourquoi le syndicat "estime impératif d'œuvrer en faveur d'une politisation progressiste de la question salariale", en réaffirmant notamment le principe de la démarchandisation des salaires: leur niveau doit être soumis à délibération collective et non être fixé suivant l'offre et la demande.

La CGSP wallonne préconise d'établir, pour chaque pays de l'UE, une norme salariale minimale interprofessionnelle, qui soit adaptée à sa structure salariale. Sans se prononcer d'emblée sur un système particulier, le syndicat charge un groupe de travail de lui faire des propositions en ce sens, notamment via "la fixation, à l'échelle européenne, d'objectifs et de calendriers à respecter par chaque pays en fonction de leurs institutions et procédures propres."

Le congrès de la CGSP wallonne juge que "ce n'est (...) qu'avec un [tel] projet politique fédérateur (basé sur le renversement de la chute de la part salariale au sein du PIB) que nous réussirons à mobiliser en faveur d'une coordination européenne des négociations salariales, et au-delà à lutter pour

l'imposition d'un nouveau modèle de référence de la politique salariale qui batte en brèche le néolibéralisme dominant en vigueur. En outre, le Congrès estime que l'instauration d'un salaire minimum garanti doit être complétée par trois autres verrous sociaux que sont : un minimum de pension, les allocations de chômage minimums et les minima sociaux."

8. POUR UNE FISCALITÉ JUSTE ET HARMONISÉE

Contrairement à ce que l'on pense souvent, l'Europe est bien compétente en matière de fiscalité... indirecte: elle détermine avec minutie la taxe sur la valeur ajoutée et les droits de douane. Pour le reste, c'est le dumping fiscal qui prévaut, entraînant le niveau général des impôts (en particulier l'impôt des sociétés) vers le bas. Pour

remédier à cette situation, la CGSP wallonne rappelle tout d'abord son attachement au principe de la progressivité de l'impôt. Le syndicat préconise une harmonisation européenne (par la voie d'un règlement), qui porterait sur cinq éléments: la définition des taux (entre 30% et 40% pour l'ISOC; au moins cinq taux d'imposition pour l'IPP); la définition de l'assiette; la généralisation de l'impôt sur la fortune; la levée générale du secret fiscal bancaire; et l'échange de renseignements fiscaux au niveau européen.

9. POUR UN EURO-SYNDICALISME DE CONTRE-POUVOIR ET DE COMBAT

Cette dernière partie des résolutions de la CGSP wallonne est peut-être la plus importante, car elle concerne la mise en œuvre de

ses résolutions, en particulier via le développement d'un eurosindicalisme fort. Celui-ci doit tout d'abord pouvoir s'appuyer sur un vrai droit transnational de grève et d'action collective. Or une série de décisions récentes de la Cour de justice européenne sont venues remettre ce droit en question, en le conditionnant au respect de la liberté de commercer. La CGSP wallonne "considère que le renversement des priorités de l'UE, le bien-être social des peuples et non l'enrichissement des marchés financiers, passe aussi par la consécration d'un droit européen à l'action collective transnationale, entier et libre, qui s'impose aux droits nationaux."

Il s'agit ensuite de construire un tissu intersyndical fort, s'appuyant sur "une dynamique allant du bas vers le haut", soit du national vers le niveau communautaire". Comment y arriver? "C'est bien par la création d'un tissu intersyndical fort que nous pourrions accepter peu à peu de confier de notre souveraineté pour un mandat européen aux instances supranationales. (...) Ainsi, le Congrès souhaite la diffusion de pratiques communes pouvant entraîner une unification progressive des agendas revendicatifs et aboutissant, à terme, à une négociation simultanée dans les différents pays."

"Par ailleurs, le renversement du projet antidémocratique actuel de l'UE nécessite de construire une alliance large avec toutes les organisations progressistes en marche pour rétablir l'objectif d'émancipation et d'épanouissement, individuel et collectif, comme priorité absolue. Le Congrès plaide donc pour un renforcement de ces alliances sur une base transnationale, l'organisation de contacts et le développement de réseaux d'action au sein du mouvement syndical et du mouvement social européen. L'alliance avec toutes les organisations syndicales progressistes représentatives doit être faite, que celles-ci soient ou non membres de la CES." ■